

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT N°305-23

Avis public est donné de ce qui suit :

Le conseil de la municipalité de Deschambault-Grondines a adopté le règlement ci-dessous :

- Lors de la séance ordinaire tenue le 11 septembre 2023, le règlement N°305-23 *modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels N°228-18 afin de modifier les exigences ainsi que les critères d'évaluation applicables aux résidences de tourisme*. Ce règlement est entré en vigueur le 21 septembre 2023.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée ainsi que sur le site Internet de la municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À DESCHAMBAULT-GRONDINES, CE 4^e JOUR
D'OCTOBRE 2023.

Karine St-Arnaud, directrice générale et greffière-trésorière

>17595

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal : C.c.Q., art. 795)

Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de monsieur Henri Bergeron, de son vivant, domicilié au 255, rue de la Tourbière, St-Raymond, Québec, décédé le 27 juillet 2023. Lequel inventaire peut être consulté par les intéressé(e)s chez la liquidatrice Mélanie Bergeron, domiciliée au 1693, boul. Pie-XI Nord, Québec.

Mélanie Bergeron
Liquidatrice

>17571

Association Canadienne de la
Dystrophie Musculaire

